

LANGUAGE:	FR
CATEGORY:	ORIG
FORM:	F02
VERSION:	R2.0.9.S02
SENDER:	ENOTICES
CUSTOMER:	lily0971
NO_DOC_EXT:	2017-138350
SOFTWARE VERSION:	9.6.3
ORGANISATION:	ENOTICES
COUNTRY:	EU
PHONE:	/
Courrier électronique (e-mail):	fsaintmichel@omhgrandnancy.fr
NOTIFICATION TECHNICAL:	YES
NOTIFICATION PUBLICATION:	YES

Avis de marché

Services

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

I.1) **Nom et adresses**

OPH DE LA METROPOLE DU GRAND NANCY

32, rue Saint Léon

Nancy

54000

France

Point(s) de contact: Service Marchés

Téléphone: +33 383857094

Courriel: fsaintmichel@omhgrandnancy.fr

Fax: +33 383857169

Code NUTS: FRF31

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <http://www.omhgrandnancy.fr>

Adresse du profil d'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>

I.2) **Procédure conjointe**

I.3) **Communication**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse: <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) **Type de pouvoir adjudicateur**

Autre type: EPIC

I.5) **Activité principale**

Logement et équipements collectifs

Section II: Objet

II.1) **Étendue du marché**

II.1.1) **Intitulé:**

Entretien des espaces verts, des espaces libres et des toitures végétalisées

II.1.2) **Code CPV principal**

77314000

II.1.3) **Type de marché**

Services

II.1.4) **Description succincte:**

Entretien des espaces verts, espaces libres et toitures végétalisées sur le patrimoine de l'OPh : entretien et tontes de pelouse, entretien de plantations, désherbage, ramassage de feuilles et divers travaux.

Entretien des pelouses : environ 20.200 mètres carrés

Entretien des plantations : environ 24.000 mètres carrés
Nettoyage sur toutes surfaces : environ 64.000 mètres carrés.
Entretien des toitures végétalisées : environ 15.000 mètres carrés.
Ces surfaces et quantités sont données à titre indicatif et n'engagent pas l'OPH. Elles sont susceptibles d'évoluer en cours de marché.

II.1.5) **Valeur totale estimée**

II.1.6) **Information sur les lots**

Ce marché est divisé en lots: oui
Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots uniquement

II.2) **Description**

II.2.1) **Intitulé:**

Secteur du Plateau de Haye
Lot n°: 1

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

77314000

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS: FRF31
Lieu principal d'exécution:
Nancy (54000), Laxou (54520) et Maxéville (54320)

II.2.4) **Description des prestations:**

Prestations de base :

Entretien des pelouses : environ 8.200 mètres carrés
Entretien des plantations : environ 13.000 mètres carrés
Nettoyage sur toutes surfaces : environ 33.400 mètres carrés.
Entretien toitures végétalisées : environ 10.000 mètres carrés.

Prestations à la demande :

Entretien des plantations : environ 7.950 mètres carrés
Nettoyage sur toutes surfaces : environ 11.300 mètres carrés.

Les sites, concernés par les prestations à la demande, bénéficieront des prestations prévues au marché en fonction des besoins.

Ces surfaces sont données à titre indicatif et n'engagent pas l'OPH.

Elles sont susceptibles d'évoluer en cours de marché à la hausse ou à la baisse en fonction des modifications dans le patrimoine de l'OPH et des éventuelles modifications de prestations.

II.2.5) **Critères d'attribution**

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité - Nom: Valeur technique / Pondération: 60

Prix - Pondération: 40

II.2.6) **Valeur estimée**

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois: 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions:

Le marché débutera le 1er janvier 2018 pour une durée de 12 mois avec possibilité de reconduction de trois fois un an à l'initiative de l'Oph.

Le représentant de l'acheteur prendra la décision de reconduire ou non le marché au minimum trois mois avant chaque date d'échéance.

II.2.10) **Variantes**

Des variantes seront prises en considération: non

II.2.11) **Information sur les options**

Options: non

II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**

II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) **Informations complémentaires**

II.2) **Description**

II.2.1) **Intitulé:**

Secteur de Nancy Centre, Haussonville et diffus

Lot n°: 2

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

77314000

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS: FRF31

Lieu principal d'exécution:

Nancy (54000), Tomblaine (54510), Villers lès Nancy (54600), Saulxures les Nancy (54420), Art sur Meurthe (54510) et Maxéville (54320)

II.2.4) **Description des prestations:**

Entretien des pelouses : environ 12.000 mètres carrés

Entretien des plantations : environ 2.900 mètres carrés

Nettoyage sur toutes surfaces : environ 19.300 mètres carrés.

Entretien des toitures végétalisées : environ 5.000 mètres carrés.

Ces surfaces sont données à titre indicatif et n'engagent pas l'Oph.

Elles sont susceptibles d'évoluer en cours de marché à la hausse ou à la baisse en fonction des modifications dans le patrimoine de l'Oph et des éventuelles modifications de prestations.

II.2.5) **Critères d'attribution**

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité - Nom: Valeur technique / Pondération: 60

Prix - Pondération: 40

II.2.6) **Valeur estimée**

II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois: 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions:

Le marché débutera le 1er janvier 2018 pour une durée de 12 mois avec possibilité de reconduction de trois fois un an à l'initiative de l'Oph. Le représentant de l'acheteur prendra la décision de reconduire ou non le marché au minimum trois mois avant chaque date d'échéance.

- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération: non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options: non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non
- II.2.14) **Informations complémentaires**
- II.2) **Description**
- II.2.1) **Intitulé:**
lot réservé au secteur du handicap (lot facultatif)
Lot n°: 3
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
77314000
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS: FRF31
Lieu principal d'exécution:
Secteur du Champ le Boeuf
Laxou (54520) et Maxéville (54320)
- II.2.4) **Description des prestations:**
Entretien des plantations : environ 3.300 mètres carrés
Nettoyage sur toutes surfaces : environ 800 mètres carrés.
Ces surfaces sont données à titre indicatif et n'engagent pas l'OPh.
Elles sont susceptibles d'évoluer en cours de marché à la hausse ou à la baisse en fonction des modifications dans le patrimoine de l'OPh et des éventuelles modifications de prestations.
- II.2.5) **Critères d'attribution**
Critères énoncés ci-dessous
Critère de qualité - Nom: Valeur technique / Pondération: 60
Prix - Pondération: 40
- II.2.6) **Valeur estimée**
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois: 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions:
Le marché débutera le 1er janvier 2018 pour une durée de 12 mois avec possibilité de reconduction de trois fois un an à l'initiative de l'Oph.
le représentant de l'acheteur prendra la décision de reconduire ou non le marché au minimum trois mois avant chaque date d'échéance.
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération: non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options: non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) Informations complémentaires

Ce lot est un marché réservé, au sens de l'article 36.I de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015, aux entreprises adaptées ou ESAT employant des travailleurs handicapés, dans les conditions fixées à l'article 13 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

Ce lot est facultatif ; l'OPh de la Métropole du Grand Nancy se réserve la possibilité de ne pas y donner suite et de ne pas l'attribuer.

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**III.1) Conditions de participation****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions:

Pour le lot n°3, les candidats devront justifier qu'ils répondent aux critères et exigences définis à l'article 36.I de l'ordonnance 2015-899, à l'article 13 du décret 2016-360 relatifs aux marchés publics et à l'article L.5213-13 du Code du Travail pour les entreprises adaptées ou L.344-2 du Code de l'action sociale et des familles pour les établissements et services d'aide par le travail (ESAT).

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection:

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global sur les trois derniers exercices disponibles ;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; tout moyen de preuve équivalent est accepté par l'OPh.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection:

- par certificats de qualification professionnelle ;
- Liste des principales références des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. La réalisation des prestations est prouvée par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;

Tout moyen de preuve équivalent est accepté par l'OPh.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Le marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées

III.2) Conditions liées au marché**III.2.1) Information relative à la profession****III.2.2) Conditions particulières d'exécution:****III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché****Section IV: Procédure****IV.1) Description****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

IV.1.6) **Enchère électronique**

IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

IV.2) **Renseignements d'ordre administratif**

IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**

IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Date: 10/11/2017

Heure locale: 17:00

IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:**

Français

IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en mois: 4 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) **Modalités d'ouverture des offres**

Date: 14/11/2017

Heure locale: 09:00

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) **Renouvellement**

Il s'agit d'un marché renouvelable: oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis:

Si ce marché devait être renouvelé, l'avis relatif à la prochaine consultation serait publié au cours du 2ème semestre 2021.

VI.2) **Informations sur les échanges électroniques**

VI.3) **Informations complémentaires:**

Le présent marché est soumis à l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 et au décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics.

Important : une visite sur sites est obligatoire avant remise d'offres (modalités détaillées dans le règlement de la consultation).

Les surfaces et quantités indiquées sont données à titre indicatif et n'engagent pas l'OPh.

Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Marché sur accord-cadre mono attributaire à bons de commande conclus au fur et à mesure des besoins par application des dispositions prévues aux articles 78 et 80 du décret 2016-360 du 25 mars 2016, sans engagements minima et maxima en valeur ou en quantité

Date prévisionnelle de notification du marché : décembre 2017.

Obtention du dossier de consultation :

Format papier :

Le dossier de consultation gratuit est à retirer sur demande écrite auprès du service Marchés de l'oph :

FabienSAINT-MICHEL ou

Caroline GRANDJEAN - fax : 03.83.85.71.69/ E-Mail : fsaintmichel@omhgrandnancy.fr

oucgrandjean@omhgrandnancy.fr

Format électronique : Les dossiers sont téléchargeables gratuitement sur le profil d'acheteur de l'OPh : <https://www.marches-securises.fr>

Les modalités et conditions de remise des dossiers sont précisées dans le règlement de la consultation.
Les candidatures, offres et documents associés doivent être rédigés en français.
L'ensemble des consultations de l'OPh est visible sur son site internet : www.omhgrandnancy.fr.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Nancy
5 place Carrière
Nancy
54000
France
Téléphone: +33 383174343
Courriel: greffe.ta-nancy@juradm.fr
Fax: +33 383174350

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

- référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 et R.551-1 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé jusqu'à la signature du contrat,
- référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans le délai de 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (articles R.551-7 à R.551-10 du CJA),
- recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification de rejet ou publication de la décision de l'office.
- Recours de plein contentieux par les candidats et les tiers, sans considération de leur qualité, contre le contrat dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis mentionnant la conclusion du marché et des mesures de publicité concernant l'attribution du marché précisant également les modalités de consultation du dossier dans le respect des secrets protégés par la loi (recours issus des jurisprudences «Tropic » et « Tarn et Garonne »)

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Greffe du Tribunal administratif de Nancy
5 place Carrière
Nancy
54000
France
Téléphone: +33 383174343
Courriel: greffe.ta-nancy@juradm.fr
Fax: +33 383174350

VI.5) Date d'envoi du présent avis:

05/10/2017